



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Réunion des présidents du vendredi 5 octobre 2018

Clubs présents :

Argenteuil, Baillet, Beauchamp, Cormeilles en Parisis, Eragny, Marly la Ville, Montigny les Cormeilles, Montmorency, Osny, Plessis-Bouchard, Pontoise, St-Brice, St Ouen l'Aumône, St-Prix, Sannois, Sarcelles, Viarmes, Villiers le Bel

Clubs excusés :

Ecouen, Montmagny.

Absents :

Ermont, Guiry, Louvres, Parmain, Puiseux, St-Leu.

Début de la réunion 20h

Intervention du Président

Thierry nous donne quelques informations sur la « gouvernance du sport » et sur les conséquences pour les clubs sportifs.

Il fait également le point sur les nouvelles orientations de la fédération.

Un point sur le nombre actuel de licenciés dans le département.

Planning des élus représentant le département lors de la remise des récompenses.

Intervention de la secrétaire

De nombreux mails (parfois faisant double emploi) me parviennent des différentes instances en me demandant de les diffuser auprès des clubs : les présidents souhaitent-ils les recevoir ?

Selon leur souhait, je ne transmettrai que ceux pouvant les concerner directement.

Peu de clubs transmettent le PV de leur AG. Pourtant cela est nécessaire pour connaître la composition des bureaux.

Lors d'une modification d'un bureau le nouveau président doit mettre à jour, sur le site de la fédération, la composition de ce bureau.

Un point sur les adresses mails : tout changement d'adresse mail doit m'être signalé afin que le courrier vous parvienne.

De même il ne faut plus utiliser les anciennes adresses (Yahoo) pour le département, elles sont obsolètes depuis plus d'un an

Rappel des nouvelles adresses : president@arccd95.fr ou secetaire@arccd95.fr

Le matériel :

Les chronotirs ont été réparés. Jean souhaite être informé le plus rapidement possible lorsque le matériel est défectueux.

D'autre part, lorsque le matériel passe directement d'un club à l'autre, il faut le lui signaler.

En ce qui concerne les tentes, il est obligatoire de démonter les bâches et de les plier **sèches**.

Elles doivent ensuite être très rapidement rapportées au local à Ermont

Intervention de la trésorière

Actuellement les comptes sont OK, avec un peu de réserve.

Nous ne recevons plus de subvention du CNDS donc le budget est en baisse.

Remarque : les membres du CODIR ne présentent pas de notes de frais, ce qui permet d'équilibrer les comptes.

Etablissement du calendrier extérieur :

Dominique rappelle les règles : les demandes doivent lui être envoyées, et cela reste des souhaits tant qu'il n'y a pas eu de coordination lors de la réunion. Ensuite ne pas oublier d'inscrire les concours sur le site de la fédération.

Le calendrier est mis en place, il sera sur le site.

Nous sommes à la recherche d'un organisateur pour le Trophée des mixtes.

Les labels :

Une réforme de l'attribution des labels est en cours, ceux décernés actuellement sont prolongés.

Le président remet les labels et les diplômes d'entraîneurs sont remis par Ludovic qui avait suivi cette formation.

Michel remet les diplômes du stage archer et les récompenses des trophées et challenges départementaux.

Pause

Commission sportive :

- Résultats des équipes de club :

L'équipe de St-Ouen l'Aumône se maintient en D2

L'équipe de Pontoise se maintient en DNAP où elle est rejointe par les équipes de Villiers le Bel et de Sarcelles.

Sur 8 équipes femmes au plus haut niveau national arc à poulies femmes, trois sont du Val d'Oise.

Félicitations à Sophie pour ses brillants résultats.

- Mise au point sur la constitution des équipes en DD.
- Un classement des clubs est à l'étude en vue d'une proposition pour les clubs « élite » ou « formateur ».

On peut envisager la création d'un label départemental et éventuellement une aide aux clubs.

- Les stages :

Il reste des places pour le stage « archers confirmés »

- DD : pensez à inscrire vos équipes.

Commission parcours

En 2018 on note une bonne participation aux compétitions.

Le stage « arcs sans viseurs » a donné toutes satisfactions, il sera reconduit cette année (12 places environ).

En projet : un module de formation pour les E1 et E2 du département est envisagé.

Commission formation :

Les stages formation « assistant entraîneur » et formation continue E1 sont complets.

Présentation de la future formation fédérale entraîneur : il n'y aura plus E1 puis E2, mais une seule formation (48h) puis des modules complémentaires. Le score minimum peut

être fait à n'importe quel moment de la vie de l'archer (et non durant sa formation entraîneur).

Le forum des entraîneurs 2 aura lieu le 18 novembre au CREPS.

Commission jeunes

Présentation du challenge des « p'tits bouts »

Rappel sur les règlements Trophée Jeunes et DDJ. Ces documents sont sur le site.

Pensez à inscrire vos équipes.

Commission médicale

Jeanne prépare un document concernant la pharmacie des clubs et se propose de se rendre sur place pour étudier la trousse de secours des clubs.

Le document sera mis sur le site dans la rubrique commission médicale.

Questions diverses :

Eragny nous informe que le club va fêter ses 10 ans d'existence.

Fin de la réunion à 22h10